

VOTE PAR PROCURATION

EN QUOI CONSISTE LE VOTE PAR PROCURATION?

Un vote par procuration permet à une personne ayant qualité d'électeur de nommer une autre personne ayant qualité d'électeur de la même municipalité afin de voter en son nom.

QUELLES PROCÉDURES DOIS-JE SUIVRE AFIN DE VOTER PAR PROCURATION?

Appelez-nous et nous vous enverrons par courrier le formulaire règlementaire de *Nomination de mandataire (Appointment of Voting Proxy)*. La personne que vous autorisez à voter en votre nom doit remplir sa partie du formulaire de *Nomination de mandataire (Appointment of Voting Proxy)* et elle doit présenter le formulaire **en personne** au bureau du greffier, à l'adresse 2141 Major Mackenzie Drive, Vaughan (Maple), Ontario.

La désignation peut uniquement être faite après le mardi 3 octobre 2006 et elle doit être indiquée sur le formulaire de *Nomination de mandataire (Appointment of Voting Proxy)*, disponible au bureau du greffier (Clerk's Department). Le formulaire doit être certifié par le greffier municipal et l'électeur désigné doit l'apporter au bureau de vote. Afin de recevoir et de certifier le formulaire de *Nomination de mandataire (Appointment of Voting Proxy)*, le bureau du greffier sera ouvert du lundi au vendredi aux dates et aux heures suivantes :

Du mardi 3 octobre 2006 au lundi 13 novembre 2006 (jour du scrutin) - de 8 h 30 à 16 h 30.

ainsi que lors des jours de scrutin anticipé

Le samedi 4 novembre 2006	-	De midi à 17 h
Le dimanche 5 novembre 2006	-	De midi à 17 h
Le lundi 6 novembre 2006	-	De 10 h à 17 h
Le mardi 7 novembre 2006	-	De 10 h à 17 h
Le mercredi 8 novembre 2006	-	De 10 h à 17 h
Le jeudi 9 novembre 2006	-	De 10 h à 17 h

DES QUESTIONS?

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur la manière de voter par procuration et pour savoir qui peut être désigné pour voter par procuration, veuillez communiquer avec le bureau du greffier au 905-832-8504.

Première date de publication : le 1^{er} octobre 2006

John D. Leach
Greffier municipal et scrutateur
Ville de Vaughan

VOTRE VOTE EST IMPORTANT!